

# Coop Santé Eastman

## ET LES ENVIRONS

---

Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs  
Édition – Novembre 2024

---

### Rappel important : Inscription au guichet d'accès pour un médecin de famille

Vous n'avez plus de médecin de famille ou votre médecin a pris sa retraite récemment ?

Vous devez absolument vous inscrire au guichet d'accès pour un médecin de famille (GAMF) si vous souhaitez être éventuellement pris en charge par un médecin de la Coop Santé ou de la région. Vous serez ainsi enregistrés.es sur la liste d'attente du GAMF.

Pour vous inscrire, vous pouvez communiquer par téléphone ou le faire en ligne :

- GACO-MEMPHREMAGOG  
Téléphone : 1 877 791-5439 (Option 2)
- Pour s'inscrire en ligne : [www.quebec.ca](http://www.quebec.ca)

Puis, pour garder votre priorité d'attente, vous devez aussi [mettre à jour vos coordonnées](#) lorsque requis et [signaler tout changement de votre état de santé](#).

Il est également important de renouveler votre carte d'assurance maladie sans délai lorsque celle-ci est échue et que vous avez reçu un avis de renouvellement par la poste.

### Clinique de vaccination contre la grippe

La première phase de vaccination contre la grippe saisonnière à la Coop Santé est prévue les 6, 13, 20 et 27 novembre prochain en après-midi. Une deuxième phase de vaccination sera possible selon la demande et la disponibilité des vaccins. La vaccination est offerte aux membres seulement.

Pour prendre un rendez-vous, il suffit de communiquer avec le secrétariat médical, au (450) 297-4777 et en appuyant sur le 1 puis le 4. Nous prenons les appels de 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h.

## Prévenir les maladies chroniques par l'alimentation

Nous vous rappelons qu'un atelier portant sur le thème de **comment prévenir les maladies chroniques en adoptant une saine alimentation**, se tiendra le 11 novembre prochain à la salle municipale de St-Étienne-de-Bolton.

L'atelier, d'une durée d'une heure trente, débutera à 14 h et sera animé par Élisabelle Hardy, nutritionniste. Ces activités sont ouvertes à toutes et à tous.

**Le nombre de participants étant limité, nous vous invitons à réserver rapidement votre place par courriel à l'adresse [info@coopsanteeastman.com](mailto:info@coopsanteeastman.com) ou en communiquant avec madame Lucie Bouchard, agente administrative au (450) 297-4777 poste 4.**

Cet atelier est offert par la Coop Santé Eastman et grâce au soutien de la MRC Memphrémagog et de la municipalité de St-Étienne de Bolton.

## Mise à jour des postes téléphoniques pour nous joindre

Avec l'arrivée de deux nouvelles médecins à la Coop Santé, voici les informations à jour afin de nous joindre efficacement :

- Pour annuler ou prendre un rendez-vous pour vos prélèvements : **faites le 1 puis le 5**
- Pour annuler un rendez-vous clinique : **faites le 1**
- Pour prendre un rendez-vous :  
Dre Lebel : **faites le 1 et à nouveau le 1**  
Dr Wilhelmy: **faites le 1 et le 2**  
Dr Beaulieu, **Dre Anne-Sophie Provencher** et les patients sans médecin de famille : **faites le 1 et le 3**  
Amélie Chiasson, IPS : **faites le 1 et le 6**  
**Dre Ophélie De La Haye Duponsel : faites le 1 et le 7**
- **Si vous souhaitez parler directement à une secrétaire, faites le 1 et le 4**
- Pour joindre l'administration (renouvellements, adhésions et retraits) : **faites le 4**
- Pour joindre la direction générale : **faites le 5**

Nous vous rappelons que nous prenons les appels téléphoniques du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h.**

### Note :

Nous vous invitons à bien écouter le message téléphonique qui précise les délais de rappel et les jours de présence de la secrétaire. Si vous n'avez pas été rappelé.e dans ces délais, nous vous invitons à communiquer à nouveau avec nous et **à faire le 1 et le 4** pour parler directement à une secrétaire. Les rendez-vous sont fixés par priorités de santé déterminées par les médecins et l'accessibilité peut différer dans le temps en cas de vacances ou de périodes plus achalandées.

## Questions fréquemment posées sur la Coop Santé

### -Qu'est-ce qu'une Coop Santé ?

C'est une organisation sans but lucratif qui répond aux besoins de ses membres, fondée par ceux-ci et qui leur appartient.

Il s'agit d'une association de personnes, volontairement et solidairement réunies autour d'un projet collectif mobilisateur : **l'accès à des services de santé de première ligne à proximité, dans leur communauté** ainsi que **la promotion d'une prise en charge globale et préventive**. Bien que la Coop Santé Eastman et les environs soit soutenue par ses membres, ce sont des communautés entières qui en bénéficient grâce, entre autres, aux activités de prévention sur le thème des maladies chroniques offertes gratuitement aux citoyens et citoyennes des municipalités partenaires.

### -Pourquoi devenir membre de la Coop Santé ?

- Pour prévenir l'exode des aînés vers les centres urbains et attirer les jeunes familles dans nos municipalités en offrant des services de santé à proximité;
- Par solidarité et désir d'implication citoyenne pour des communautés en santé
- Pour **assurer le maintien et le développement de votre Coop Santé**.
- Pour l'accès à des services de santé à proximité;
- Pour bénéficier de services de santé personnalisés exclusifs aux membres;

### -Quels sont les privilèges exclusifs aux membres ?

- Services de vaccination saisonnière et de voyage;
- Accès à des cliniques de prélèvements sur rendez-vous;
- Soins infirmiers cinq jours par semaine (soins de plaies, suivis de problèmes de santé chroniques dont l'hypertension et le diabète);
- Consultations infirmières;
- Tarification réduite sur certains services de professionnels de la santé (ostéopathe, physiothérapeute, kinésiologue, nutritionniste, travailleuse sociale, ergothérapeute **et** massothérapeute).

## Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 156 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site [www.coopsanteeastman.com](http://www.coopsanteeastman.com) sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou écrivez à [info@coopsanteeastman.com](mailto:info@coopsanteeastman.com) ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.**

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

